



Prestation rsa interrompue lenteur caf

Par **bansheetr**, le **04/04/2012** à **12:25**

Bonjour,

J'ai 33 ans je suis Français, mon épouse est étrangère hors UE. Nous nous sommes mariés à l'étranger il ya 5 ans. Transcription mariage est ok, mon épouse est en France avec un visa touristique de longue durée. Notre situation financière s'étant dégradé j'ai du faire une demande de RSA pour la première fois l'an dernier. Mon dossier RSA a été aussitôt accepté et je reçois depuis a peu près 450 eu/mois.

Dans le formulaire RSA j'avais aussi inscrit le nom de mon épouse comme demandé. Vu qu'on est marié je suis obligé d'écrire le nom de mon épouse, sachant qu'elle est avec un visa touristique en France je savais qu'elle n'avait pas de droits vis à vis du RSA. Je n'ai jamais fait une demande pour elle ou en couple à la CAF. J'avais juste écrit son nom et prénom dans mon formulaire.

Depuis je reçois le RSA simple, par contre la CAF me demande de remplir la déclaration trimestrielle de revenu pour moi et mon épouse.

Bref, il y a 2 mois sur mon compte CAF je vois que le versement de mes prestations sont interrompues! J'ai reçu aucun courrier de la CAF. Donc je les appelle au 0810 et on m'explique qu'il leur fallait l'acte de naissance de mon épouse.

Je leur explique que je n'ai jamais fait de demande pour elle, on m'a expliqué que vu que je l'avait noté dans le formulaire, ils ont besoin de ce document absolument.

Donc je réussis à leur faire parvenir l'acte de naissance demandé le mois dernier traduit.

Je vois sur mon compte de la CAF que le courrier a été reçu et aussi que le dossier a été traité. Une fois le dossier traité 1 semaine après je les appelle et il me disent qu'ils ont bien reçu le document manquant, que l'acte de naissance a bien été scanné et mis dans le dossier et que ça allait prendre 2 semaines pour débloquer le tout. Je me dis ok patience j'attends. 3 semaines après je les appelle on me dit que c'est minimum 1 mois d'attente pour la CAF de la Seine Saint Denis je dis encore une fois ok, hier je les rappelle et on me dit qu'il faut attendre 1 mois de plus donc en tout plus de 2 mois pour un traitement de dossier!

Je me suis rendu à la CAF, on me dit d'attendre, j'appelle la CAF on me dit d'attendre. Ça fait maintenant 2 mois que je reçois plus mon RSA et on me dit toujours "y a pas de problème, on a 2 mois de retard sur les dossiers"

- Est-ce normal que la régularisation prenne autant de temps malgré qu'ils voient bien que le document manquant est dans le dossier?

- Est-ce que dans ce genre un rappel est possible ?

Merci à tous.